

Michèle LECLERC-OLIVE

L'ARMATURE NARRATIVE DES BIOGRAPHIES*

Résumé : À partir de la conception de la biographie développée par A. L. Strauss et de la philosophie du temps de G. H. Mead, trois niveaux d'organisation du temps de l'expérience biographique sont mis au jour. D'abord en examinant comment s'articulent l'irréversibilité du temps et le caractère partiellement indéterminé du passé. Toute restitution rétrospective de l'expérience biographique s'inscrit dans ce cadre. Ensuite, ce temps biographique, constitué dans l'après-coup au sein d'interactions avec autrui, se structure principalement autour des événements marquants, lesquels forment le plus souvent un calendrier privé. La constitution du sens de l'événement est elle-même un processus temporel partiellement contingent — la réduction du tranchant de l'événement ne va pas de soi — et la stabilisation d'un sens appropriable par la personne est la condition pour que l'événement qui « a été » ne « soit plus », que l'on puisse tourner la page.

Mots clés : Pragmatisme, Temps, Événement, Biographie, Calendrier, Interaction, Expérience, Méthodologie.

Les matériaux biographiques sont réputés être particulièrement instables, fortement dépendants des conditions d'énonciation, et notamment de la rencontre avec le chercheur. On leur reproche également d'être difficilement interprétables à cause de l'inflation de détails qui en constitue la matière. Ces deux arguments en défaveur de l'usage qui peut être fait de ces matériaux me semblent liés l'un à l'autre et c'est donc ensemble que je tenterai non pas de les réfuter, mais d'en circonscrire la pertinence. Je me propose de montrer que les récits biographiques présentent une certaine stabilité et qu'il est possible d'isoler dans l'ensemble des « détails », des événements qui ne sont pas des détails insignifiants mais des événements importants, qui confèrent précisément au récit sa stabilité.

On peut en effet en général distinguer des « petits événements », dont la narration n'est pas indispensable à la compréhension du parcours biographique dans son ensemble et des « grands événements » dont l'omission rend l'histoire en partie énigmatique. Ce sont ces « grands événements » qui constituent l'armature narrative

* Certains passages de ce texte sont extraits d'un article publié dans le numéro d'automne 1998 des *Cahiers Internationaux de Sociologie*, sous le titre « Les figures du temps biographique ». On trouvera une présentation plus détaillée de la partie méthodologique dans *Le dire de l'événement (biographique)* publié aux Presses Universitaires du Septentrion en 1997. Je remercie Sylvie Engrand dont les commentaires et les conseils m'ont été très précieux.

des récits que nous recueillons, ceux-là même qui ont été les moments d'une bifurcation ou d'un changement important dans la « manière de vivre et de dire » sa vie.

Les réflexions qui suivent s'inscrivent dans une démarche pragmatiste. Dans le cadre d'une telle approche, les personnes ne sont pas considérées avant tout comme le lieu de représentations mais comme des êtres engagés dans des pratiques, des êtres qui agissent dans et sur le monde. Cela ne veut pas dire que l'on renonce à l'idée de représentations mais notre action intelligente dans le monde se déroule le plus souvent sans être formulée. Elle découle d'une compréhension qui est en grande partie non explicitée. Autrement dit, nous formons des représentations à certains moments et pas à d'autres¹ – en particulier au moment des événements marquants de l'existence – et les représentations que nous produisons ne sont intelligibles que par rapport à l'arrière-fond fourni par cette compréhension non-formulée – une compréhension « incorporée » selon l'expression de C. Taylor². Une telle option contraint du même coup à renoncer à une conception strictement représentationniste du langage et à la coupure radicale entre faits et significations. Lorsque G. H. Mead écrit que la structure significative du passé est révisable, il entend que les processus de co-production des faits et des significations peuvent être repris, remaniés, révisés³.

STABILITÉ DES RÉCITS BIOGRAPHIQUES⁴... JUSQU'À NOUVEL ORDRE

Pour G. H. Mead la reconstruction du passé est inaugurée par un nouvel événement et de nouveaux événements inaugurent de nouveaux passés⁵. Une reconstitution définitive du passé ne serait possible qu'en l'absence de tout nouvel événement possible, en l'absence absolue de futur.

Ainsi cette plasticité du passé n'est pas le fait du libre jeu de l'acteur. C'est l'irruption d'un événement marquant qui permet ou oblige à une réélaboration éventuelle du passé. On affirme là qu'une biographie n'est jamais donnée une fois pour toute, mais également que sa malléabilité est limitée. La constitution de l'expérience est un processus discret et non continu. Si des événements peuvent modifier le rapport que l'on entretient avec le couple passé/futur, ils définissent en même temps des périodes de stabilité, de stabilité provisoire, d'« évidence jusqu'à nouvel ordre », selon l'expression de Husserl. La variabilité des récits du passé est en fait une variabilité limitée ; il s'agit d'une « indexicalité discontinue », discrète.

¹ J. M. Ferry, *Les puissances de l'expérience*, tome I. Paris : Cerf, 1991, p. 95.

² C. Taylor, « Suivre une règle », *Critique* 1995, n° 579/580, p. 560. Voir aussi chez L. Quéré, le passage de l'incarné à la description : « Le tournant descriptif en sociologie » — *Current Sociology* 1992, vol 40, n° 1, p. 163.

³ À ce titre, les événements privés et publics sont justiciables des mêmes analyses. L'« affaire de Carpentras » fournit une illustration éclairante de ces processus de reprise. Voir M. Barthélémy, « Événement et espace public. L'affaire Carpentras » — *Quaderni* 18, *Les espaces publics*, 1992.

⁴ Il faudrait en toute rigueur parler de « temps biographique configuré ». Voir plus loin.

⁵ Pour une lecture argumentée de Mead, voir en particulier Hans Joas, *G. H. Mead. A contemporary Re-examination of his thought*, Polity Press, Cambridge, 1985.

À côté de cette variabilité induite par les événements marquants de l'existence, une seconde source d'incertitude rend le récit du passé imprécis. À l'incertitude de « basculement » que l'on vient d'évoquer, il faut adjoindre une incertitude d'« ajustement ». L'enquête sur le passé, elle-même gouvernée par les interrogations du présent, est de toute façon *inachevable*⁶. Je serais tentée d'ajouter, à partir de mes travaux sur les événements biographiques, qu'elle l'est non seulement à cause de *l'incomplétude* des images de la mémoire, mais aussi à cause du « tranchant »⁷ des événements – douleur et dissonance cognitive – qui ne peut être radicalement réduit. « *Aucun passé que l'on peut reconstruire ne répond aux exigences de la situation. Il y a toujours une référence à un passé qui ne peut être atteint. [...] On peut toujours concevoir que les implications du présent devraient être explorées plus avant qu'elles ne le sont réellement, plus avant qu'elles peuvent l'être.* »⁸ Le passé est donc hypothétique (précaire, partiel, mal assuré, susceptible de modification, provisoire) aussi à cause de son caractère irrémédiablement insondable, même lorsqu'il est considéré comme donné. On n'en finit pas de l'interroger.

Ces thèses meadiennes sur le passé – stable jusqu'à nouvel ordre et partiellement insondable (l'enquête est interminable) – viennent conforter a posteriori les analyses formulées dans le cadre de mes propres enquêtes sur les événements biographiques⁹.

Ces observations conduisent à l'hypothèse cardinale sur laquelle repose l'ensemble de ces travaux : il faut penser ensemble le temps et les événements biographiques. C'est le couple (biographie, événements marquants) qui fait sens. On ne peut décrire le déroulement d'une vie en omettant de mentionner les tournants de l'existence et, à l'inverse, restituer un événement marquant requiert le plus souvent de l'inscrire dans la biographie prise dans sa globalité¹⁰.

⁶ On pourrait évidemment en faire un problème de « travail » de mémoire, celle-ci étant classiquement assimilée à une capacité psychologique. Son caractère éminemment défaillant induit une restitution toujours fragmentaire du passé, lequel étant implicitement conçu alors comme un ensemble de faits par rapport auxquels la question posée est celle de la restitution – éventuellement chronologique – en amont de toute production de sens. Ce serait réduire la mémoire à sa seule dimension épistémologique (cf. Conférence de Paul Ricœur, « Commémoration et remémoration », Collège International de philosophie, 10 janvier 1997).

⁷ La notion de « tranchant » de l'événement est empruntée à P. Ricœur.

⁸ G. H. Mead, *Philosophy of the present*, University of Chicago Press, Chicago, 1980, p. 31.

⁹ M. Leclerc-Olive, *Le dire de l'événement (biographique)*, Lille : Presses Universitaires du Septentrion, 1997.

¹⁰ Le concept de biographie élaboré par A. Strauss distingue trois dimensions dans la notion de biographie : le temps biographique, les conceptions de soi et le corps, lieu d'articulation des deux autres dimensions. Cela ne veut évidemment pas dire que l'on peut isoler chacune de ces trois dimensions, mais que, selon la dimension sur laquelle on porte le regard, les autres forment l'arrière-fond sur lequel se détache notre objet. Il faut souligner ce qui constitue l'intérêt essentiel du concept de biographie de Strauss : l'histoire, le parcours biographique – le temps biographique – ne constitue pas le tout de l'expérience biographique. Nous ne sommes pas que ce que la vie a fait de nous ni d'ailleurs le produit exclusif de nos propres actions. Que l'on pense à la vie d'un peintre, d'un artiste, dont l'œuvre livre une part essentielle de ce qu'il fut. Et ceci n'appartient pas en propre aux vies exceptionnelles. Cette dimension n'est pas absente des existences ordinaires, « minuscules », qui disent à leur manière, sous des formes d'expression diverses (décoration, loisirs) qu'elles sont aussi autre chose que ce que l'on croit qu'elles sont. À ignorer la distinction entre ces dimensions de l'expérience biographique, on pourrait finir par

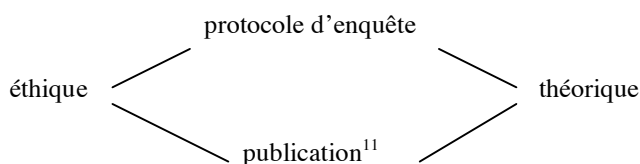
COMMENT ÉTAYER EMPIRIQUEMENT CETTE HYPOTHÈSE ?

Le choix du protocole d'enquête repose sur deux grandes lignes de réflexion largement indépendantes l'une de l'autre. Le dispositif de recherche peut être considéré comme la traduction concrète de la nécessité de « prendre ensemble » les exigences auxquelles ces réflexions ont conduit.

La première ligne de réflexion s'organise autour d'un pôle « éthique » qui comprend la conception que l'on se donne du sujet-narrateur, les postulats déontologiques et la personnalité du chercheur. La seconde est une ligne de réflexion « théorique » que l'on peut articuler autour de trois questions :

- 1 — comment étudier les événements biographiques ?
- 2 — quelle est la nature des matériaux produits et dans quel processus d'objectivation sont-ils pris ?
- 3 — quel type de connaissance peut-on prétendre en tirer et à quelles procédures de validation faut-il soumettre les interprétations du chercheur ?

L'élaboration du dispositif de recherche peut être représentée par le schéma suivant :



Nous développerons successivement les deux lignes de réflexion annoncées pour en déduire des modalités pratiques de la recherche qui tiennent compte au mieux des contraintes que nous nous serons données.

Pôle éthique

Je n'aborderai pas ici la dimension déontologique de la réflexion. Les principes déontologiques que l'on s'impose doivent tenir compte de notre identité professionnelle (chercheur — sociologue et non thérapeute —, enseignant, etc.), de notre personnalité, de notre expérience de vie qui nous a appris quelles sont les situations que nous pouvons vivre sans nous faire de violence, et celles qui, au contraire, laissent derrière elles un long sentiment de malaise ou de mauvaise conscience.

Trois principes au moins peuvent être définis : un principe d'initiative, un principe d'échange et un principe de totalité.

1- un principe d'initiative : S'il est indéniable que nous sommes à l'origine de la recherche, ce qui constitue une différence de taille avec la situation psychana-

confondre « ce que je suis » et le « qui je suis » qui se révèle dans l'action. Pour une présentation de cette approche, voir A. Strauss, *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionisme*, textes réunis et présentés par I. Baszanger, Paris : L'Harmattan, 1992.

¹¹ Les modalités de publication induites par ces considérations éthiques et théoriques ne sont pas présentées ici. Voir M. Leclerc-Olive, *Le dire... op. cit.*

lytique ou psychothérapeutique en général, il est cependant nécessaire d'ouvrir l'enquête par une procédure de prise de contact qui laisse la part d'initiative la plus large possible aux narrateurs potentiels. Nous nous interdisons toute proposition « directe » où la réponse positive peut être forcée par la situation de face-à-face dans laquelle elle est prise.

2- un principe d'échange : Nous avons dit plus haut que cette expérience était selon nous un travail, mené ensemble par le chercheur et le narrateur. Il ne peut-être dès lors question d'une attitude passive au cours des entretiens se limitant aux interventions minimales de ce qu'on a coutume d'appeler la non-directivité laissant la personne seule à gérer ses interrogations, ses doutes et ses angoisses. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il faut pratiquer un interventionnisme intrusif. Le respect du rythme d'élaboration du discours et du point de vue de l'autre peut se conjuguer avec un questionnement affectueux mais critique et exigeant¹².

Le principe d'échange trouve par ailleurs une autre concrétisation au niveau de la restitution des entretiens. Les enregistrements retranscrits sont remis à la personne après chaque entretien, cela va de soi. Mais, nous avons dit plus haut que selon nous, au cours des rencontres, on pouvait tout au plus parler d'un récit « visé ». Les aléas de la situation dialogique (les questions du chercheur mais aussi la multiplicité des rencontres), le travail de réélaboration partielle qui s'opère, oblige à considérer ces entretiens retranscrits comme des « brouillons » d'un récit qui demande à être rédigé. C'est ce récit (un des récits possibles) qu'il nous faut rendre au narrateur en échange de ce qu'il nous a raconté de sa vie, de « ce morceau de nous-même qu'on donne à l'autre » comme l'écrira une de nos narratrices. Quelles sont les personnes qui, après avoir participé à des entretiens biographiques n'expriment pas leur déception à la lecture des retranscriptions brutes ? Ce ne sont pour nous que des « brouillons ». On est bien sûr immédiatement confronté au problème difficile et délicat de la ré-écriture. Les objections sont fortes et redoutables. Ce sont pour l'essentiel, les mêmes que celles que l'on adresse classiquement à la traduction.

¹² Empathie, confiance et sympathie non feintes sont requises pour que s'établisse un réel dialogue. Elles en constituent un préalable tout comme dans une situation thérapeutique. Ferenczi écrit à propos du travail d'abréaction d'une de ses patientes qui s'accompagne de crises fréquentes : « *Tant que j'assiste à la nouvelle explosion avec un peu d'irritation, peut-être même un peu d'ennui — ce dont ma patiente se rend compte dans une certaine mesure par mon comportement, ma voix, ma manière d'interroger —, la douleur et l'acuité de la crise augmentent, et si je ne fais rien d'autre, cela se termine habituellement par un rire aigu et dément, suivi du réveil dans l'apathie. Mais si la patiente remarque que j'éprouve une réelle compassion pour elle, et que je mets tout mon zèle à explorer les causes de ses souffrances, elle devient soudain capable non seulement de me donner une représentation dramatisée des événements, mais encore de m'en parler. L'atmosphère amicale lui permet de projeter les traumas dans le passé et de les raconter comme souvenirs. Le contraste avec l'environnement de la situation traumatique, donc la sympathie, la confiance — réciproque — doivent être établis, avant que ne soit mise en place une attitude nouvelle : la remémoration au lieu de la répétition. La seule association libre, sans que soient jetées de nouvelles bases pour une atmosphère de confiance, n'apporte donc de guérison véritable. Le médecin doit être vraiment à son cas, de toute son âme, ou bien, s'il n'y est pas, il doit le reconnaître honnêtement, à l'inverse du comportement des adultes envers les enfants.* » S. Ferenczi. *Journal clinique*, Paris : Payot, 1968, pp. 235-236.

Nous examinerons plus loin les ressources techniques disponibles pour assurer une fidélité maximum¹³.

3- Enfin, un principe de totalité : Il faut que cette aventure soit, pour le narrateur comme pour le chercheur, une expérience achevée, qu'elle se termine par « une bonne fin ». Nous voulons dire par là que ce qui déterminera l'interruption concertée des entretiens sera le sentiment partagé que « les choses importantes ont été dites ». « Avec ce que je t'ai dit, maintenant tu peux comprendre ce qu'a été ma vie. » Quand la personne pense avoir dit l'essentiel, et que le chercheur n'a plus de questions à poser auxquelles il présume que la personne pourra répondre¹⁴.

Cette « totalité »¹⁵ produite conjointement est une condition requise pour pouvoir considérer notre matériau biographique comme un tout, différent de l'ensemble de ses parties que sont les phrases qui le composent.

Une biographie est une totalité singulière. C'est la trace de l'existence d'une personne à qui il faut accorder une présence dans le compte rendu. Anonyme, évidemment. Mais qui doit être respectueuse au mieux de sa spécificité et de sa densité. Ce n'est pas un « cas » que l'on peut résumer en une dizaine de lignes ou réduire à une liste de citations. Rappelons que notre projet n'est pas tant de bâtir des typologies que de mettre au jour des processus, toujours singuliers certes, mais dont la compréhension permet ensuite d'en comprendre d'autres tout aussi singuliers. Chaque biographie doit être restituée comme un tout.

Pôle théorique

Comment étudier les événements biographiques ?

Nous avons vu que les événements biographiques ne prenaient sens que rapportés au parcours biographique singulier dans lequel ils s'inscrivent. Toute prédéfini-tion par le chercheur (à la manière des life's events par exemple ou de l'approche des démographes) risque de nous faire manquer des événements essentiels et de toute façon ne nous permet guère de saisir comment le sens de l'événement se constitue. Nous nous proposons précisément de montrer qu'il est préconstruit par le sujet lui-même. Il nous faut donc susciter l'expression de celui-ci. Le recours au récit s'impose. Néanmoins il nous faut tenir compte de ce que les théories narratives ont à dire sur la relation entre événement et récit. Ricœur souligne que si l'événement introduit une « discordance » dans le fil de l'histoire, c'est finalement la « concordance » qui l'emporte, l'événement contribuant au dévelop-

¹³ La fidélité serait de peu d'importance s'il s'agissait seulement de restituer au narrateur un texte bâti à partir des entretiens, dont il a la retranscription, qui serait alors sa biographie vue par X., chercheur. Nous comptons attribuer plus loin une seconde fonction à ce texte qui posera alors le problème de la traduction dans toute son ampleur.

¹⁴ On pourrait être tenté de penser que, procédant ainsi, les entretiens pourraient ne jamais s'interrompre : la vie qui continue alimentant continuellement le récit. Nous verrons qu'il n'en est rien en raison de la consigne d'ouverture de l'enquête.

¹⁵ Parler de totalité ne veut pas dire qu'elle soit définitive et immuable. Elle est bien sûr provisoire et instable. Ceci n'interdit pas pour autant de parler de totalité.

pement de l'intrigue. Bien que le récit, mieux que tout autre forme de discours, permette l'« exaltation » de l'événement, le récit cependant le « domine »¹⁶, en particulier dans sa forme écrite¹⁷. Ceci vient valider a posteriori le recours à des entretiens, l'expression orale étant plus appropriée à rendre (locuteur) et sentir (narrataire) la force d'« irruption » de l'événement.

Nous retiendrons, d'une rapide incursion dans le champ de l'histoire, tout l'intérêt qu'il y a à disposer de documents divers dont les recoupements fournissent des indications précieuses¹⁸. Les outils dont se servent habituellement les socio-analystes, s'ils ne sont pas des « documents » au sens où les historiens l'entendent (pièces authentifiables, témoignages « signés ») n'en constituent pas moins des matériaux non verbaux intéressants. L'arbre généalogique et la « ligne de vie » sont le plus souvent des matériaux secondaires par rapport aux entretiens eux-mêmes. Pour notre étude, en revanche, la « ligne de vie »¹⁹ sera considérée comme un document de première importance. Nous espérons y trouver une trace graphique spécifique associée aux événements biographiques marquants d'une existence. Nous retiendrons également de la méthode historique, l'attention spécifique à accorder, sans rigidité excessive, au « datage » des événements. Ce procédé confère à notre enquête une spécificité qui la différencie de la démarche analytique dont les « stratégies du temps » sont radicalement différentes de celle de l'histoire²⁰.

Notre but n'est cependant pas d'en prendre naïvement le contre-pied et d'en ignorer les apports indiscutables. La démarche analytique a attiré notre attention pour la conduite et l'analyse des entretiens. D'abord, le respect de la singularité d'une parole qui nous conduira dans notre travail à rechercher les causalités singulières (événementielles) qui informent les biographies. D'autre part, l'attention portée aux situations d'énonciation. Ensuite, le rappel permanent du fait que nous avons affaire à des productions langagières orales. Et que donc l'orthographe première que le passage à l'écrit impose peut faire disparaître un sens latent dont l'oralité avait permis la présence dissimulée. Enfin, l'attention portée aux images et aux métaphores qu'une analyse strictement sémantique manque irrémédiablement.

Ces schèmes méthodologiques ne sont pas incompatibles avec la posture réflexive et dialogique qui prévaut dans nos entretiens.

¹⁶ Les différentes figures de l'explication, dont J. Ladrière propose un inventaire (elles seraient au nombre de quatre) sont toutes dominatrices de l'événement comme le montre Ricœur dans l'article « Événement et sens », *L'événement en perspective*, Paris : EHESS, 1991.

¹⁷ On verra plus loin que l'une des narratrices trouve que la dimension dramatique est estompée par le récit qui en est fait.

¹⁸ Rappelons que notre objet n'est pas le texte mais à travers lui le parcours biographique de la personne rencontrée.

¹⁹ L'arbre généalogique, par contre est beaucoup moins bien adapté à notre objet. La dimension temporelle y trouve une expression trop condensée. Nous appelons « ligne de vie » le tracé que la personne interrogée dessine pour représenter « ce que fut sa vie ». Voir plus loin.

²⁰ M. de Certeau, *Histoire et Psychanalyse entre science et fiction*, Paris : Gallimard, 1987, p. 97.

Dans quels processus d'objectivation
peuvent être pris les matériaux biographiques élaborés ?

Les récits biographiques recueillis par entretiens semblent à première vue échapper à toute perspective objectivante : ni la confrontation des documents et des témoignages sur laquelle s'appuie l'analyse historique, ni la présence in situ du chercheur lors des événements ou des situations relatés ne peuvent offrir, dans le cas de récits autobiographiques, de fondement solide à un processus d'objectivation au sens où l'entendent classiquement les Sciences de la nature.

Néanmoins, ces circonstances ne nous semblent pas pour autant dirimantes.

D'abord, une redéfinition de la notion d'objectivité paraît requise si on veut l'utiliser dans le cadre des Sciences Humaines (la conception classique étant d'ailleurs elle-même bousculée par la Physique contemporaine).

Ensuite, un certain nombre de contraintes que le dispositif de recherche lui-même peut induire, viennent limiter les possibilités de dérive romanesque.

André Green propose par exemple de ne pas considérer que la notion d'objectivité ait un sens univoque quel que soit le champ de connaissances que l'on envisage. Il y a lieu, selon lui, de considérer une objectivité spécifique de la connaissance psychanalytique. La prééminence d'un type d'objectivité (celle de sciences dures) sur l'autre n'est pas prouvée. Et il semble préférable en tout cas de suspendre provisoirement le débat attaché à cette question, rien ne permettant actuellement de prouver que ce qu'il appelle l'« objectivité de la subjectivité » puisse être réduite à une objectivité de type scientifique²¹. La vérité scientifique aurait une double tâche qu'on ne saurait ramener à une visée unique :

a) découvrir ce qu'on ignore et qui est caché sans intention qu'il en soit ainsi.

b) découvrir ce qu'on ignore, qui se cache et à la découverte duquel une intention s'oppose pour des raisons diverses mais qui reviennent toutes à causer du déplaisir. Cette seconde vocation suppose une intentionnalité spécifiquement humaine. Ainsi, dans le domaine des sciences humaines, l'objectivité est d'emblée limitée et locale, pour des raisons de l'ordre de la dissimulation, pour des raisons de l'ordre de l'incompétence ou de l'involontaire et pour des raisons elles-mêmes objectives (qui tiennent en particulier à l'horizon temporel de l'enquête : la « vérité » d'une biographie peut ne se révéler qu'ultérieurement). Objectivité provisoire et difficile donc, mais indépassable, et étroitement dépendante du dispositif d'enquête.

On sait tout le travail de sélection et d'oubli effectué par la mémoire. La mémorisation n'est pas une pure reproduction de souvenirs disponibles. La situation d'interlocution, elle aussi, par les questions et les interruptions de l'enquêteur, contribue à orienter le récit, ou tout au moins le discours qui vise un récit référé au « temps configuré »²², à l'expérience incorporée. Malgré tout, si ce discours est dépendant des circonstances de sa production, le récit visé est contraint par une séries

²¹ A. Green, « Méconnaissance de l'inconscient » — in : *L'inconscient et la science*. dir. R. Dorey, Paris, :Bordas 1991. p. 159.

²² Voir plus loin.

de facteurs, certains liés au « pacte » noué au début de l'enquête et à l'empathie du chercheur, d'autres qui tiennent aux contraintes — logiques et chronologiques — propres à tout récit référencié. Précisons dès maintenant, car cet aspect du dispositif de recherche est absolument essentiel, qu'il est indispensable de rencontrer les personnes plusieurs fois.

Le souci de respecter la chronologie et d'« expliquer » au chercheur pourquoi et comment les choses se sont passées, peut l'emporter sur un projet initial de dissimuler certains faits. N'oublions pas qu'il ne s'agit pas d'explorer tout ce qui est arrivé au cours de la vie du narrateur, mais de « comprendre » son parcours à partir des événements essentiels qui l'ont déterminé. La configuration des événements qui s'opère dans le récit ne peut avoir lieu que sur la base d'une « structure pré-narrative de l'expérience ». Des pans entiers du récit biographique ont déjà été racontés, du moins ont-ils été examinés solitairement. Notre dispositif de recherche a peu de chance de révéler des faits refoulés. En revanche, le dialogue peut tout à fait réveiller des souvenirs qu'aucune réticence solide n'avait envie de maintenir hors d'atteinte. Entre l'inconscient et la mémoire vive, il y a une mémoire au repos, du non-dit non-oublié que rien n'avait réactivé jusqu'alors, dont la personne elle-même ne soupçonnait pas l'importance et que l'entretien — tant la présence active du chercheur que le thème lui-même des rencontres — vient (re)mettre au jour. Un exemple cité par Erika Apfelbaum²³ suffira à illustrer ceci. Louis Malle est interviewé en 1987 à l'occasion de la sortie de son film *Au revoir les enfants* qui retrace son amitié avec un petit garçon juif. Au journaliste qui lui demande : « *Pourquoi n'avoir tourné ce film qu'aujourd'hui ?* », le cinéaste répond : « *Ça m'aurait horrifié de toucher à ce souvenir pendant très longtemps. J'y ai songé dans les années soixante, mais c'était encore trop proche, trop intime... Cela m'a de nouveau traversé l'esprit au moment de Lacombe Lucien, en 1974. J'ai eu peur encore une fois... Là-dessus... le décembre lycéen, les très jeunes qui prouvaient leur capacité... à se politiser. Puis la menace Le Pen s'est précisée. Puis le procès Barbie a eu lieu... soulevant un énorme écho dans l'opinion. Puis Shoah de C. Lanzmann est passé à la télévision... Et maintenant c'est tout juste si on ne me traite pas d'opportuniste.* »

On ne peut mieux dire la double nécessité de la distance temporelle et d'événements « déclencheurs » pour que se dévoile une parole tue jusqu'alors.

Par ailleurs nous voulons penser que certaines circonstances incitent à « reprendre » son passé sans complaisance. Un protocole de prise de contact « médiatisé » qui fait que les narrateurs eux-mêmes ont pris l'initiative de profiter de la recherche comme d'une « occasion offerte », devrait avoir pour effet que seules des personnes qui ressentent le besoin de réélaborer leur biographie, de mener un travail de réflexion sur ce qui a décidé de leur existence, s'engagent dans cette expérience toujours troublante. Par ailleurs, au cours des entretiens le chercheur doit maximiser la possibilité de créativité du locuteur. S'il paraît aventuré de parler de

²³ E. Apfelbaum, « Pourquoi maintenant ? » — in : *Psychisme et histoire*, TIP, volume VIII, pp. 267-277.

vérité dans ce contexte — la vérité de la psychanalyse c'est la disparition du symptôme —, la véracité du discours tout au moins dépend des modalités de prise de contact. Au terme de ce contrat spécifique, le narrateur confie quelque chose au chercheur, confier étant chargé de toutes ses connotations : communiquer sous le sceau du secret, bien sûr, mais aussi se fier à, faire confiance, et surtout, au sens de remettre quelque chose à quelqu'un, *se défaire de*²⁴. Se défaire de quoi ? en échange de quoi ? Il est prématuré de répondre à cette question. Ce qui a été dit précédemment du « tranchant » des événements permet cependant de faire l'hypothèse que c'est leur discordance jamais totalement réduite qui pousse la personne à en faire (à nouveau ?) un récit et qu'elle espère tirer de ces rencontres une plus grande maîtrise symbolique de ce que fut sa vie, ne serait-ce que par le biais d'une mise en ordre chronologique des événements qui la structurent. Sans doute s'agit-il de réduire une double dissonance, affective et cognitive, une souffrance qui fait de l'événement biographique le lieu d'une épreuve et d'une expérience jamais complètement sanctionnées.

Quelle validation pour les interprétations du chercheur ?

Deux écueils menacent les interprétations du chercheur : la redondance par rapport aux propos du narrateur d'un côté, la violence d'un sens incompatible avec ces mêmes propos de l'autre.

D'abord, il convient de noter que le récit n'est pas une pure chronologie d'événements où les connexions établies par le narrateur ne seraient que de la forme : l'événement Y est arrivé, puis X... Des schèmes explicatifs sont lisibles dans le discours. Raconter, c'est déjà incorporer des généralisations d'ordre classificatoire, causal ou théorique. Une interprétation minimale est inscrite qui donne à voir un sens en germe, inchoatif ou élaboré, reposant sur la dimension informative du récit. Il y a là un soubassement commun aux interprétations du chercheur et du narrateur, qu'il est cependant difficile d'explicitier formellement. Il s'agit d'une « connaissance par familiarité », qui naît de la seule fréquentation du texte. Mais l'intelligibilité d'une biographie ne s'impose pas d'emblée. Des questions restent. Partant de là, d'autres interprétations admissibles peuvent se construire, qui s'appuieront plus sur la dimension évocative du discours. Entre le niveau informatif manifeste, niveau maximal de la volonté de dire, et le niveau minimal des oublis et des lapsus, il y a tous les niveaux intermédiaires d'une pensée qui se cherche, d'une auto-réflexion inachevée. Un « vécu obscur », actions ou événements dont on n'a épuisé ni le sens ni les effets, qui ne laisse pas de tarauder chacun de nous. Dans ce processus d'élargissement des interprétations, les commentaires du chercheur peuvent ne plus coïncider avec le point de vue du narrateur.

²⁴ S. Doubrovsky écrit : « *Lorsqu'on a raconté, on liquide et ça s'en va. On accole des centaines de milliers de signes pour effacer. Une fois que c'est imprimé, en principe, ça gomme.* », *Le livre brisé*, Paris : Grasset, 1989, p. 60.

Faut-il, comme le propose Dubet²⁵, s'en remettre aux acteurs et ne retenir des interprétations sociologiques que celles qui ont été « négociées pied à pied » par les chercheurs et les acteurs ? Certes, Dubet énonce cette règle dans un contexte de recherche très différent. Il s'agit pour lui, dans le cadre d'« interventions sociologiques » d'analyser l'action collective d'un groupe. Dubet affirme que les acteurs ont la possibilité de rejeter les interprétations, ce qui va de soi, mais il va plus loin : « *Ce refus doit invalider les hypothèses du chercheur* »²⁶. S'agissant de biographie singulière, ce mode de validation ne peut que produire un discours sociologique redondant par rapport à celui du narrateur. Non pas que celui-ci ne puisse admettre un point de vue différent de celui qui était le sien au départ, mais une interprétation trop innovante demande de reprendre les faits à la lumière de ce nouveau schème interprétatif, ce qui exige du temps, voire beaucoup de temps : des réexamens successifs, solitaires ou dialogués. En tout cas plus et autre chose qu'une confrontation rapide entre narrateur et chercheur.

Par ailleurs, qu'est-ce qui pourrait garantir la prééminence du point de vue du chercheur ? Certes, une formation professionnelle et le travail d'analyse « certifiée » d'une certaine manière les commentaires qu'il peut faire. Mais que sait-il de ses propres désirs et donc du contre-transfert qui travaille souterrainement tous ses discours ? Aucune analyse didactique²⁷ ne lui a permis d'identifier ses fantasmes qu'il risque donc de projeter en interprétant le parcours biographique d'autrui. Si, comme nous venons de le dire, la compréhension d'une biographie repose sur un processus d'identification, rien dans la formation du sociologue, rien dans le dispositif de recherche ou dans les méthodes d'analyse des matériaux recueillis ne constitue une base ferme de validation de ses interprétations. Et, même si nos interprétations présentent quelque intérêt, notre rôle de sociologue ne peut être réduit à une « mise en sens »²⁸ qui induit inévitablement des effets de clôture. La prudence est requise. Il faut laisser de l'espace et du temps. De l'espace pour d'autres interprétations, du temps pour le narrateur afin qu'il s'en saisisse, les confronte à son histoire. Notre but n'est pas de clore un dossier mais d'« allonger le questionnaire ».

LE PROTOCOLE D'ENQUETE

La participation active du narrateur à cette expérience d'exploration biographique constitue donc un pré-requis essentiel de notre dispositif de recherche. Tous les détails des procédures mises en œuvre, depuis la prise de contact jusqu'à la séparation d'avec les narrateurs sont d'une extrême importance : non seulement pour la qualité des matériaux recueillis mais aussi pour la qualité de la relation entre les narrateurs et le chercheur.

²⁵ F. Dubet, « Action et autoréflexion », in : *Les formes de l'action*, Paris : EHESS, 1990, pp. 171-193.

²⁶ *Ibid.*, p. 182.

²⁷ M. Safouan, *Le transfert et le désir de l'analyste*, Paris : Le Seuil, 1988.

²⁸ Comme le souligne M. Pagès.

La qualité de cette relation est fondamentale dans la mesure où l'expérience proposée est loin d'être anodine. C'est une « fatalité » au sens que Goffman donne à ce terme²⁹. C'est une action « problématique » et « qui porte à conséquence » si on s'y engage dans les termes où nous l'avons définie.

Pour cette raison, j'ai adopté une procédure de prise de contact indirecte. Il n'est pas suffisant en effet que la personne puisse formellement refuser la proposition qui lui est faite de participer à ces entretiens. S'il est incontestable que je suis à l'origine de cette recherche, tout doit néanmoins être fait pour que l'initiative ultime revienne réellement au narrateur, qu'il ne soit en rien contraint, qu'à aucun moment il ne soit amené à se dire qu'on lui fait violence, qu'on lui arrache un savoir sur soi qu'il n'a pas envie de donner. Cela compromettrait inévitablement toute exploration active de sa part. L'enquête est une « occasion offerte » et une rencontre.

Il ne suffit pas de prendre des précautions orales de principe sur la liberté dont dispose le narrateur pour refuser l'expérience, l'interrompre quand il le veut, ne dire que ce qu'il veut bien dire. La façon dont il s'engage (ou est engagé) dans l'expérience institue d'emblée, en dehors de toute communication verbale, le type de relation qui le lie au chercheur.

J'ai donc eu recours à des médiateurs pour faire savoir que je souhaitais rencontrer des personnes qui, pour des raisons qui leur sont propres, ressentent l'envie ou le besoin de « reprendre » leur parcours biographique. Aucune proposition en face-à-face n'a été faite³⁰.

Dans les diverses présentations de la recherche qui ont été faites, les intermédiaires ont mis l'accent sur les points suivants :

1- les motifs autobiographiques du chercheur qui l'ont poussé à s'intéresser aux « accidents » biographiques.

2- son intérêt pour les biographies de ceux qui n'ont habituellement pas la parole³¹.

3 — le thème de la recherche : Comment des événements orientent une vie.

4 — le caractère « impliquant » d'une telle expérience.

5 — le déroulement prévisible des entretiens.

6 — le fait que le chercheur n'est pas thérapeute.

Les personnes intéressées se sont fait connaître et ce n'est qu'ensuite que nous avons pris contact nous-même avec chacune d'elles³².

Le « pacte » proposé lors de la première rencontre avec chacune des personnes pressenties rappelle ce que le médiateur a déjà exposé. Le thème de la recherche est rappelé ainsi que les modalités de travail. Les entretiens retranscrits sont remis

²⁹ E. Goffman, *Les rites d'interaction*, Paris : Minuit, 1974.

³⁰ Les médiateurs contactés étaient des personnes ou des responsables d'associations.

³¹ Illustré par les recherches antérieures et les publications.

³² Lorsque les personnes ont été contactées par le biais d'une association, celle-ci n'est intervenue qu'à l'occasion de la prise de contact. Une fois ce contact établi, les rencontres ont eu lieu en dehors de ses locaux et sans qu'elle y soit en quoique ce soit associée. Notre travail, autant que nous puissions en juger, est toujours apparu comme indépendant des objectifs poursuivis par l'association.

lors de la rencontre suivante. Le narrateur est invité à relire, corriger, enrichir, infléchir ce qui a été dit au cours de l'échange précédent. Ces « paroles retranscrites », que la fidélité aux caractères spécifiques de l'expression orale spontanée rend propres à la lecture, ont un statut de « brouillon ». L'interruption des entretiens est le fruit d'une décision concertée (le nombre des entretiens varie en général entre trois et huit³³). Je me suis engagée parfois à rédiger un récit de la biographie qui respecte le style propre du narrateur et la singularité de son histoire. La question introductive est formulée en ces termes : « *Quels sont les événements qui, selon vous, ont marqué ou orienté votre vie ?* ». Avant de clore la série d'entretiens, la personne interrogée est invitée à tracer sa « ligne de vie »³⁴.

Si la question qui ouvre les entretiens oriente vers les tumultes de l'existence, en revanche, tracer une ligne qui représenterait la vie pourrait à l'inverse être considéré comme une façon de privilégier l'unité et la continuité biographique, renoncer à toute remise en cause du sujet, à toute problématisation du moi. L'expérience montre en fait que, loin de gommer toutes les ruptures et les discontinuités, le tracé de cette forme graphique est l'occasion de donner à voir des éléments biographiques que le récit n'a pu exprimer. Utilisé parfois comme « embrayeur » d'un récit biographique, il porte alors une charge informative insignifiante. Les lignes de vie que nous recueillons sont, quant à elles, tracées à la fin de la série d'entretiens lorsque le travail d'anamnèse a mis à portée de main de multiples souvenirs non encore exhumés au début des rencontres. Pour la plupart des personnes rencontrées, à première vue, récits et production graphique concordent largement. Aux grands événements de la vie correspondent les pics et les creux de la ligne de vie, les points d'inflexion sont les images des bifurcations de l'existence. Le tracé paraît alors offrir un résumé schématique du récit biographique. Mais un examen plus serré révèle cependant parfois des écarts qui ne peuvent être imputés exclusivement aux contraintes graphiques. L'effet de parallaxe ainsi produit offre en retour un éclairage renouvelé sur l'expérience biographique³⁵.

LE RÉCIT BIOGRAPHIQUE

Le récit biographique a une double dimension. Il est *performatif*, au sens où le récit institue lui-même une histoire. À ce titre, il est justiciable des procédés d'analyse classiquement réservés aux œuvres de fiction. Par ailleurs, parce qu'il s'enracine dans l'expérience, il émerge également au genre historique. Cette dimension *référentielle* appelle des modalités d'analyse qui incluent un souci de vérification.

³³ Les entretiens sont suivis souvent d'un échange de lettres ou de dialogues téléphoniques.

³⁴ Cette formulation pose problème. Certaines personnes ne souhaitent pas tracer « une » ligne mais plusieurs. Parfois même l'idée même de lignes ne correspond pas à la forme graphique que la personne veut adopter. Il a donc fallu trouver une formulation moins contraignante. *Voulez-vous représenter sur cette feuille l'évolution de votre vie, ou ce qui s'est passé dans votre vie ?*

³⁵ Voir par exemple les lignes de vie de Françoise dans M. Leclerc-Olive, *Le dire de l'événement... op. cit.* p. 122.

L'acte configurant qui préside à la mise en intrigue est un acte judiciaire qui consiste à « prendre ensemble ». À ce titre, un récit biographique n'est pas la simple trace d'une succession d'événements, ce n'est pas une chronique³⁶. Une telle confusion reviendrait à confondre le mouvement, le passage, avec la succession des positions occupées. Il est utile de rappeler ici les pages que Bergson consacre à montrer que « tout changement réel est un changement indivisible »³⁷. Dans un récit de fiction cela se traduit par la présence d'un début et d'une fin. Dans un récit biographique l'expérience montre qu'en général les narrateurs décident également d'un événement qui clôt le récit proprement dit. Au-delà, la parole se fait autre, une voix off, une voix hors-récit.

L'ajustement entre le récit produit et la vie n'est pas donné. D'une part les entretiens *visent* – se rapportent à – une intrigue plus qu'ils n'en produisent. Un questionnement approfondi peut réduire l'écart, mais tout ne peut être dit. Et cette intrigue, ce « temps configuré » est lui-même le produit de mises en mots antérieures. Entre l'intrigue « disponible », en mémoire, et la vie, un second écart, vient redoubler le premier : l'enquête est inachevable, a-t-on dit.

Un schéma permettra de clarifier comment l'acte de configuration articule ces temporalités différentes dans ces procédures d'ajustement que sont la mise en récit lors d'un entretien et la constitution de l'expérience biographique.

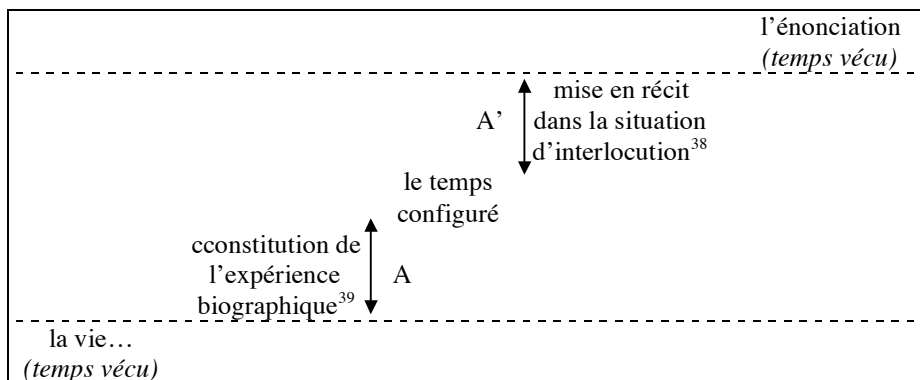


Schéma d'élaboration du récit biographique

³⁶ Il y a là tout ce qui sépare le journal intime, écrit principalement au présent et l'autobiographie au passé.

³⁷ H. Bergson, *La pensée et le mouvant*, Paris : PUF, 1938, p. 162.

³⁸ Cette mise en intrigue s'appuie sur un arrière-fond de compréhension incorporée et sur les fragments de récits déjà constitués.

³⁹ E. Güllich montre que la constitution de cette expérience biographique requiert une compétence narrative largement indépendante de la compétence proprement linguistique, faite de formes expressives et évaluatives, de discours direct, d'emploi du présent comme temps narratif, de développement très détaillés de certains épisodes, etc. E. Güllich, « Récit conversationnel et reconstruction interactive d'un événement » — in : A. Rognon, U. Dausendschön-Gay, U. Krafft et C. Riboni (dir), *La constitution interactive du quotidien*, Nancy : PUN, 1994.

Ce schéma n'a pas la prétention de décrire les processus effectifs de production des matériaux biographiques, mais de faire apparaître deux choses. D'abord, une part seulement de l'expérience biographique est restituée/produite au cours des entretiens. Cette activité A puise principalement, mais principalement seulement, ses ressources dans cette expérience, ce « temps configuré » qui lui-même ne se réduit pas aux mises en récit antérieures. Ensuite la constitution de l'expérience, l'activité A, elle non plus, n'est pas une simple opération de reproduction et comporte une part de compréhension/énigme incorporée, non verbalisée, voire non verbalisable. Mais, s'il y a lieu de noter les écarts, il faut impérativement, dans le même temps, souligner l'absence de coupure radicale entre ces moments du temps vécu et le temps biographique configuré qu'un événement peut remettre en question, et qui fait – ou peut faire – l'objet d'enquêtes complémentaires interminables.

VL'ÉVÉNEMENT BIOGRAPHIQUE

Morphologiquement, un événement marquant se donne à voir comme un changement de situation : celle-ci ne peut plus être décrite avec les mêmes prédicats dès que l'événement survient.

Les événements marquants sont les points nodaux de l'expérience biographique : c'est au moment où les représentations incorporées de soi, de la société et du monde sont bousculées que le sujet s'interroge, interprète, tente de produire un sens, de nouvelles représentations.

Un événement marquant comporte une part de radicalement nouveau irréductible à l'analyse – la consécution n'est pas réductible à une conséquence – mais il n'est pas pour autant une « boîte noire » irrémédiablement insondable. Il crée de multiples dissonances : cognitive – il donne à penser –, affective (voire physique) – il peut faire souffrir – et morale – on s'interroge sur l'injuste de la situation. La complexité même de l'événement – au double sens d'enquête interminable et de perte d'échelles⁴⁰ – participe à la constitution de l'événement comme événement majeur pour la personne concernée. Ces événements sont des moments privilégiés où s'élaborent conjointement les faits et leurs significations.

Pour réduire ces dissonances – le tranchant de l'événement – la personne, le plus souvent, se tourne vers autrui. De fait, un événement biographique est en général un événement intersubjectif et partagé. L'importance du désaveu dans la genèse des troubles psychologiques l'atteste⁴¹. Si bien que, lors de la rencontre avec le chercheur, des pans entiers de temps configuré, de récits « préfabriqués » sont disponibles. L'échange peut être l'occasion de voir émerger des souvenirs enfouis, de former des configurations nouvelles, de procéder à des rapprochements inédits. Mais il ne s'agit que rarement d'un « premier récit ». On est autant dans l'exercice de la reprise que de la co-production. Ce qui rend la rencontre avec le chercheur ex-

⁴⁰ Un incident dérisoire peut en effet faire basculer une situation.

⁴¹ Voir également ce que dit J. L. Ferry des situations de choc. *Les puissances de l'expérience*, *op. cit.*, p. 107.

ceptionnelle, c'est de parcourir l'ensemble de la biographie avec un regard relativement distancié. Au demeurant, l'aventure dans laquelle s'engage un narrateur lorsqu'il accepte de participer à cette recherche, doit pouvoir être pensée dans les mêmes termes qu'un autre événement marquant de la biographie. C'est un événement parmi d'autres, rarement anodin.

LA CONSTITUTION DE L'ÉVÉNEMENT

Les « récits » recueillis montrent que les processus d'échange au sein desquels se constitue l'événement sont en fait de deux ordres largement hétérogènes. Un premier processus que j'appelle processus de partage, au sein duquel l'événement se déchiffre, s'individualise, où se formule un événement « pour soi », et un processus de sanction, où un autrui – personne ou institution : autrui spécifique dépendant de l'événement concerné – statue sur le « vrai » de l'événement, où se définit un sens de l'événement pour autrui que le sujet doit ensuite s'approprier. La distinction entre ces deux types d'interaction est particulièrement visible lorsqu'on prend la mesure de ce qui sépare une disparition – qui pérennise une incertitude – d'un décès. L'absence de sanction par un rituel, par une instance qui, de l'extérieur, dit « ce qui est » entrave le travail de deuil.

Le sens de l'événement peut se stabiliser à l'issue de ces processus de partage et de sanction, mais la sanction peut à son tour constituer un événement qu'il faudra partager. Le « parcours sémantique » de l'événement – les sens successifs qui le façonnent – est ainsi engendré par cette nécessité éventuelle de (ré)élaboration ou par les contingences de l'existence. Ces séquences, ponctuées par les interactions, définissent un temps interne de l'événement lequel, par ailleurs et en dépit de cette extension temporelle, « s'accroche » au calendrier privé (dont il sera question plus loin), par son « élément de clôture ».

Le partage désigne un type d'interaction où l'issue de l'échange, produit exclusif de cette interaction est le plus souvent renégociable. La décision, si décision il y a, tient parce qu'elle est partagée. Toute autre est l'interaction qui se noue entre une personne et une institution, fût-elle représentée par un de ses mandataires. S'il y a négociation, interaction entre ces deux personnes, la décision appartient en propre au représentant de l'institution ou à la personne autorisée. Cette décision tient parce qu'elle est irrévocable, non négociable, au moins pour un temps. Il s'agit d'une interaction discontinue⁴². Un laps de temps sépare la fin d'une éventuelle négociation et la décision qui appartient en propre à l'un des deux interactants : un *no man's time*⁴³

⁴² P. Watzlawick, par exemple, distingue très clairement ce qu'il entend par interactions « continues » et déclare ne travailler que sur celles-ci. « *Il est presque inévitable qu'à ce niveau d'analyse, le centre de l'attention soit les relations continues, c'est-à-dire celles qui sont importantes pour les deux parties et qui sont durables.* », P. Watzlawick, J. Helmick et Don. D. Jackson, *Une logique de la communication*, Paris : Le Seuil, 1972, p. 129.

⁴³ Il est particulièrement frappant que durant cette période, le sujet est le plus souvent dans l'impossibilité d'élaborer le moindre projet, le temps est provisoirement suspendu.

en quelque sorte, lieu d'irréversibilité où « les jeux sont faits ». La sanction⁴⁴ est référée le plus souvent à des règles ou des logiques exogènes, élaborées ailleurs. La sanction appartient à un modèle interactionnel ternaire à l'inverse du partage régi par un schéma binaire.

Quelques exemples illustreront ce propos⁴⁵.

D'abord, et c'est peut-être la figure emblématique de ce type d'événement : le concours de recrutement. Si le temps de préparation s'inscrit dans des relations de partage, le moment des épreuves marque une rupture : les jeux sont faits. Ce qui, à partir de ce moment, décide de l'issue relève de logiques exogènes sur lesquelles le candidat cesse d'avoir prise.

Les reconversions professionnelles fonctionnent sur un schéma largement équivalent. Dans ce cas la sanction est celle du marché du travail. On voit également que dans les deux cas cette sanction peut à son tour constituer un événement dont il faudra éventuellement réduire le tranchant !

Un accident de santé nécessitant une greffe d'organe, un délit soumis à une décision de justice, etc., sont des événements biographiques où se distinguent clairement les deux types d'interaction que l'on vient d'identifier.

Les deux types d'interaction n'interviennent pas dans la constitution de tout événement marquant. Un événement peut être largement partagé sans être sanctionné : « J'ai tué Hélène ! ». L. Althusser, ayant bénéficié d'un non-lieu, publie un texte autobiographique, *L'avenir dure longtemps*, pour tenter de clore l'événement malgré l'absence de sanction. À l'inverse, un événement peut être sanctionné sans être partagé : une maladie dissimulée à ses proches par exemple.

CALENDRIERS PRIVÉ ET TEMPS DISCRET : CONDITIONS DE POSSIBILITÉ DU PROJET

Évidemment il convient de distinguer plusieurs types d'événements. On n'a pas retenu ici les événements « élémentaires », anodins, ni les événements récurrents, habituels que privilégie Piaget⁴⁶. Nous ne traitons que des événements singuliers, marquants, majeurs. Mais il faut encore faire une distinction parmi ceux-ci entre les événements que l'on appellera « événements-catastrophes » et ceux qui, faute de mieux, seront désignés comme les « tournants de l'existence ». Il ne s'agit pas de « catégories » distinctes à proprement parler, dans la mesure où elles ne sont pas

⁴⁴ C'est à travers les sanctions que l'individu fait l'expérience des institutions sociales. Dans sa construction d'objectivité – le monde tel qu'il est pour lui – elles apparaissent non comme des construits sociaux mais comme des états de fait.

⁴⁵ Il n'est pas possible, dans le cadre de cet article de présenter des matériaux empiriques convaincants, car cela demande toujours d'entrer dans les détails. Voir M. Leclerc-Olive, *Le dire de l'événement... op. cit.*

⁴⁶ Pour Piaget, le temps ne se laisse pas penser spontanément : des structures logiques préalables doivent être acquises, lesquelles se développent à partir de l'expérience que l'enfant fait du monde. Cette expérience est d'abord complètement émiettée, et c'est le retour du même – de la faim, du repas, des objets – qui permet la constitution de la notion de temps. Si celui-ci est d'abord discontinu, c'est la répétition du même et non le durable qui en constitue l'expérience originnaire.

étanches. Les tournants désignent plutôt la forme achevée de l'événement majeur tandis que la catastrophe en serait la forme inachevée, inachevable⁴⁷.

La différenciation ainsi introduite découle en fait de deux fonctions analytiquement distinctes des événements biographiques : les événements-catastrophes (ou providentiels), loin de marquer une date, de structurer la biographie, au contraire l'informent dans sa globalité, irriguent la biographie dans tout son déroulement alors que les « tournants de l'existence » font date, marquent le temps : la sanction introduit de l'irréversibilité et de la discontinuité. Les catastrophes n'en finissent pas d'être réexaminées ou, à l'inverse, restent enkystées dans la mémoire, elles ne peuvent être durablement sanctionnées alors que les tournants finissent par s'inscrire dans un récit qui en stabilise le sens, un sens viable qui en clôture, au moins pour un temps, la dérive.

La première fonction de l'événement consiste à inscrire une date dans un calendrier qui lui préexiste. Une autre fonction, à peine dissociable de la première lorsqu'on n'a pas affaire précisément à des « événements-catastrophes », réside dans la constitution du calendrier lui-même, ou plutôt de sa possibilité. Les « tournants » ne viennent pas seulement s'inscrire sur l'axe du temps, ils le constituent dans le même mouvement. Parce qu'il crée du désordre, l'événement donne à penser, il oblige à produire des représentations, et par là, il fait date. L'opération de repérage sur le temps qui coule s'accompagne d'un processus plus structurant de production d'un temps « discret » : en même temps que l'événement change le contenu de l'expérience, il fournit des outils ou des modèles pour organiser le champ d'expérience et penser le temps. Marques et matrice tout à la fois. Alors qu'ils donnent à penser, les événements informent un calendrier privé, un temps d'accueil, où s'inscrit ce qui arrive⁴⁸. Le tempo biographique, en tant que forme⁴⁹, que scansion, annonce la temporalité de ce qui est à venir. « *Le temps suppose une vue sur le temps* » écrit Merleau-Ponty. D'une part, le temps et la « vue sur le temps » se construisent conjointement, et d'autre part avoir une « vue sur le temps » suppose cette expérience fondamentale et spécifique du temps issue de l'apprivoisement du désordre de l'événement évoqué plus haut.

Cette double fonction de l'événement – ajouter à l'expérience et marquer le temps d'une part, participer à la constitution même d'un schème discret pour penser le temps d'autre part – échappe à une analyse strictement séquentielle du récit mais

⁴⁷ L'événement dramatique de la biographie d'A. Duperey, qu'on aurait volontiers qualifié de catastrophe biographique à la lecture du premier ouvrage, s'est finalement inscrit dans un récit appropriable, lui conférant ainsi une forme achevée, ouvrant sur un travail de deuil possible. À l'inverse, les événements incestueux, souvent dramatiques, semblent trouver difficilement de réel apaisement. Un tournant de l'existence est au fond un événement par rapport auquel on a pu « tourner la page ». Voir M. Leclerc-Olive, « Les figures du temps... » *op. cit.*

⁴⁸ Voir à ce sujet les travaux de H. Sacks sur les calendriers privés, travaux cités par J.L. Petit « La constitution de l'événement social » dans *L'événement en perspective Raisons Pratiques* 1, 1992.

⁴⁹ Ou plutôt en tant que forme « dérivée », une forme qui relève de l'apprentissage de niveau II de Bateson : « *Le changement implique un processus. Mais les processus eux-mêmes sont exposés au changement. Un processus peut s'accélérer, se ralentir ou peut subir encore d'autres types de changement qui nous feront dire qu'il s'agit dès lors d'un processus "différent"* ». *Vers une écologie de l'esprit I*, Paris : Le Seuil, 1977, p. 257.

en revanche elle apparaît de manière relativement claire lorsqu'on collige le récit avec les « lignes de vie » que les narrateurs tracent à la fin de la série d'entretiens⁵⁰. Cette dimension structurante se révèle précisément lorsqu'elle est entravée, tant que le désordre affectif et symbolique de l'événement n'a pu être domestiqué, lorsque ce qui est arrivé est traumatique au point que la possibilité même de recueillir le temps de l'expérience est compromis. Pour pouvoir tourner la page, encore faut-il pouvoir tourner une page⁵¹. Les tournants de l'existence, parce que leurs sanctions sont appropriables, parce qu'ils permettent à la fois de « se souvenir et d'oublier », participent à la formation d'un calendrier, d'un temps discret, d'un tempo. Mais ce « produit » de l'expérience n'accompagne pas l'événement d'emblée. Il se constitue dans l'après-coup de la production du sens et au sein d'interactions avec autrui⁵². En retour, parce qu'il est en même temps un « schème pour apprendre », dirait Bateson, une matrice d'accueil pour des événements à venir, il est lui-même une condition du projet. Husserl distingue deux rapports au futur. « *Le rapport au futur que l'on peut appeler projet, et qui pose le futur en tant que futur, c'est-à-dire en tant que possible constitué comme tel, donc comme pouvant arriver ou ne pas arriver, s'oppose au rapport au futur qu'il appelle protension ou anticipation préperceptive, rapport à un futur qui n'en est pas un, à un futur qui est un quasi présent.* »⁵³

Le futur bourdieusien, attaché à la continuité de l'habitus, relève principalement de ce que la phénoménologie nomme protension, la pratique emportant avec

⁵⁰Voir M. Leclerc-Olive « Lignes de vie » dans *RITM*, n° 10, *Le tournant d'une vie*, Nanterre, automne 1995.

⁵¹Dans son second ouvrage, A. Duperey (*Je vous écris*, pp. 59-60) relate un rêve où apparaît sa mère qu'elle commente ensuite : « *Depuis, j'ai compris une chose à laquelle je n'avais jamais prêté attention : j'oublie toutes les dates et je n'en note aucune. Après celle de la mort de mes parents, que j'avais bien sûr gommée de ma mémoire, aucune autre ne se gravait en moi [...]. En fait, il n'y avait rien de marquant, rien à marquer dans ce long ruban de temps à vivre entre le jour où ils avaient disparu et celui où je les rejoindrais. Rien à inscrire pour mémoire... J'ai commencé à reprendre pied, reprendre date dans mon temps jusque-là sans véritables repères. Et je commençai ce livre par une première date-mémorial pour moi, comme si c'était important de poser cela avant tout : "J'ai fini d'écrire le 15 septembre 1991."* » Dire que les événements-catastrophes sont à l'origine de profondes perturbations du rapport au temps n'est pas nouveau. Voir en particulier Maldiney *L'Homme et la Folie*, Millon, 1991. Il s'agit plutôt d'élucider les processus sociaux à l'œuvre dans ces structurations/déstructurations du temps.

⁵² Produire ce temps discret ne se réduit pas à ce que Piaget appelle « comprendre le temps » qu'il identifie à la capacité narrative. La capacité narrative définie par Piaget n'est pas la compétence narrative d'E. Gülich. « *Comprendre le temps, c'est s'affranchir du présent : non pas seulement anticiper l'avenir en fonction des régularités inconsciemment établies dans le passé, mais dérouler une suite d'états dont aucun n'est semblable aux autres. [...] Comprendre le temps, c'est transcender l'espace par un effort mobile : c'est essentiellement faire acte de réversibilité. Suivre le temps, selon le seul cours irréversible des événements, ce n'est pas le comprendre, mais le vivre sans en prendre conscience. Le connaître, c'est au contraire le remonter ou le descendre en dépassant sans cesse la marche réelle des événements.* » J. Piaget, *Le développement de la notion de temps chez l'enfant*, Paris : PUF, 1973, p. 274. Nos entretiens montrent que l'on peut conduire un récit tout en exprimant un rapport d'évitement ou de fascination par rapport au temps d'une part, et sans que se mette en place un calendrier privé d'autre part. La structuration du temps relève d'une compréhension incorporée, affiliée à un arrière-fond – l'expérience biographique – que la narration aide à structurer mais sans pour autant en venir toujours à bout.

⁵³ P. Bourdieu, « Entretien sur la pratique, le temps et l'histoire » — in : *Raisons pratiques*, Paris : Le Seuil, 1994, p. 155.

elle, comme dans un geste, ce qui était déjà entamé. « *Loin d'être une condition a priori de l'historicité, le temps est ce que l'activité pratique produit dans l'acte même de se produire. C'est parce que l'habitus est le produit de l'incorporation des régularités et des tendances immanentes du monde qu'il enferme l'anticipation à l'état pratique de ces tendances et de ces régularités, c'est-à-dire la référence non théorique à un avenir inscrit dans le présent immédiat. Le temps s'engendre dans le passage à l'acte, ou à la pensée, qui est par définition, présentification et déprésentification, c'est-à-dire dans le langage du sens commun "passage" du temps.* »⁵⁴ Dans cette conception du temps, dimension immanente de la pratique, le temps continu de la protension est premier.

Il manque dès lors pour penser le futur comme aléatoire, comme possible pouvant ne pas arriver, la ressource d'un temps discontinu, discret. Ce qu'illustrent les travaux de R. Dulong sur la constitution du futur⁵⁵. R. Dulong greffe son argument sur les analyses de R. Duval, lequel souligne que les événements futurs relèvent de deux dimensions formellement distinctes, leur éloignement dans le temps et leur modalité d'être : « le "*pas encore*" et le "*sera présent*" correspondent à deux dimensions différentes et indépendantes, celle, modale, des occurrences et celle, extensionnelle, de la durée »⁵⁶. À partir de l'engagement que constitue l'acceptation d'un rendez-vous, le propos de R. Dulong est de montrer que « à côté de la promesse, valant pour un point du temps à venir, est implicitement contracté un engagement portant sur la durée qui l'en sépare »⁵⁷. Nous retiendrons ici qu'une pensée de l'avenir en terme de protension, de présent continué, est seconde par rapport à une pensée de l'avenir en terme de projet, lequel s'inscrit dans un temps discret et requiert, pour être dit, les jeux de langage de l'aléatoire et du possible.

L'absence de repères temporels liée aux catastrophes biographiques et ce que l'on appelle parfois le « temps en miettes » de certaines personnes en situation précaire, réduisent le temps du futur au présent continué de la protension. Le temps discret de la biographie apparaît comme un schème transitif fondamental entre le champ d'expérience et l'horizon d'attente. Il semble que ce temps discret ne dérive pas d'un temps continu, toujours déjà donné, par « ajout » après coup d'une qualité supplémentaire comme c'est le cas actuellement pour l'irréversibilité en physique⁵⁸. La continuité est au fond déjà une morphologie. Ce serait, à l'inverse, ce temps discret, premier compte rendu de l'expérience issue d'un temps initialement amorphe

⁵⁴ *Idem.*

⁵⁵ R. Dulong « La constitution du futur dans le présent des interactions » in : *La théorie de l'action. Le sujet pratique en débat*. Cordonné par P. Ladrière, P. Pharo et L. Quéré, Paris : CNRS Éditions, 1993.

⁵⁶ R. Duval, *Temps et vigilance*, Vrin, 1990, p. 228. « *Tout se passe comme si la prévision d'un rendez-vous, par exemple, servait moins à repérer une nouvelle heure de retrouvailles qu'à présentifier l'horizon à venir – et donc à le constituer – en s'affirmant mutuellement la prévisibilité du monde et en s'engageant à soutenir le cadre institutionnel de l'interaction au-delà du présent de la situation.* » *Ibid.* p. 231.

⁵⁷ R. Dulong, « La constitution du futur... » *op. cit.* p. 226.

⁵⁸ Voir par exemple l'article de J. M. Lévy-Leblond, « Quel temps fait-on ? » in : É. Klein et M. Spiro (dir), *Le temps et sa flèche*, Paris : Flammarion, 1996.

et indifférencié, qui permet d'une part de produire et de concevoir le temps continu – le temps de la stabilité – et d'autre part de jouer le rôle d'un calendrier d'accueil pour y inscrire les événements qui adviennent⁵⁹.

Par ailleurs ce temps discret, qui est à la fois le temps assujéti à la sanction et le temps du projet, est une condition de possibilité de la représentation du futur comme aléatoire – et non comme indifférencié –, comme aléatoire rendant possible un choix, une décision. Le travail rétrospectif sur ce qui a été mais aurait pu ne pas être, cette expérience de l'aléatoire à travers l'événement qui surprend, constituerait en même temps des outils pour s'orienter en situation d'incertitude.

Michèle LECLERC-OLIVE
CEMS-EHESS

Abstract : Out of the conception of biographical time as developed by A. L. Strauss and G. H. Mead's philosophy of time, three levels for organizing the time of biographical experiences come to light. First of all, any retrospective reconstruction of a biographical experience involves examining how time's irreversibility is linked to the partly indeterminate nature of the past. Next, this biographical time, reconstructed afterwards through interactions with others, mainly takes shape around significant events, which usually form a private calendar. The construction of an event's meaning is itself a partly contingent temporal process — reducing the cutting edge of an event cannot be taken for granted — and the stabilization of a meaning that the person can appropriate is the condition for the event that « was » to be « no longer », so that one can be able to make a fresh start.

Keywords : Pragmatism, Time, Event, Biography, Calendar, Interaction, Experience, Methodology.

⁵⁹ Les travaux de Sacks confirme, me semble-t-il, ces observations.